Rapport du Mémoire de M. Rolland.

Playes de tete

N.° 179.

Le Mémoire que M. Rolland Me. en chirurgie à Fonterai le comte, a envoié à l'Académie de chirurgie, et que nous sommes chargés d'examiner, a pour objet de déterminer des moyens assurés pour distinguer les accidens produits par la commotion ~~d'avec ceux~~ du cerveau, d'avec ceux qui sont l'effet d'un épanchement dans l'intérieur du crâne.

l'auteur s'est proposé d'éclairir ce point de théorie, sur lequel, dit-il, on n'a pas encore donné des préceptes et des signes non équivoques, par les lumieres que lui a fourni sa pratique; et pour ~~pu~~ établir les signes qu'il regarde comme plus certains que ceux qui sont décrits par les auteurs, il rapporte d'abord plusieurs observations qui lui sont propres.

La premiere ~~[illegible]~~ a pour objet une commotion tres forte accompagnée de la perte du mouvement et d'assoupissement léthargique produits par une chute sur l'occipital, un jeune homme étant tombé à la renverse dans un escalier.

on fit une incision sur l'occipital pour reconnoître l'état des parties et les disposer ~~à l'appli~~ en cas que le trépan fut indiqué; le blessé fut saignée dix sept fois en dix jours, les accidens diminuèrent le 12e. jours et le rétablissement fut complet vers le 30e. jour de la chutte.

La deuxième observation fait mention d'un homme agé de 40 ans qui fut précipité sur le pavé de dessus son cheval et qui tomba sur l'occipital. ce blessé perdit aussitôt connoissance, il saigna du nés et de l'oreille du coté du coup, vomit avec effort, et rendit involontairement ses excrémens.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 45 n° 97

M. Rolland ouvrit une tumeur que la chute avoit causée sur l'occipital, il trouva le Péricrane décollé et les os entres bon état; il eut recours aux saignées qui furent repetées neuf fois en 5 jours; le 6e. jour le malade revint tout a coup de son assoupissement, les accidens diminuerent et la guérison eut lieu vers le 20e. jour depuis la chute.

la troisieme observation expose une commotion produite par une chute à la renverse sur l'affut d'un canon, qui fut guérie par de copieuses saignées.

à l'occasion de la deuxieme observation l'auteur rapporte en note une observation incidente qui paroit interessante par sa singularité. elle a pour objet l'ouverture de l'artere temporale produite par une chute sur cette partie, sans que les tégumens aient été entamés. le visage, les tégumens de la teste en partie, le col et la partie supérieure et antérieure de la poitrine ont été inondés de sang. M. Rolland aiant découvert l'artere temporale, en fit la ligature, ~~évacua~~ fit une autre incision, et par ces deux ouvertures evacua pres de deux livres de sang coagulé. le reste fut abandonné à l'action des remedes résolutifs et suppurans, et quoique le Pericrane ait été décolé, ces deux plaies pansées convenablement, guérirent sans aucune exfoliation des os.

L'auteur, après avoir encore rapportée une observation de M. de Manteville, tirée du premier volume des Mémoires de l'Académie, passe à l'examen des signes qui peuvent faire connoître la commotion et établir son caractere distinctif d'avec les accidens que produit l'épanchement sous le crane. il expose les signes que lui ont fourni ses observations, et il remarque, avec raison, que les chutes et les coups sur l'occipital, plutôt que ~~dans~~ sur les autres parties de la teste, doivent causer

plus aisément la commotion du cerveau, et de la moelle
allongée, par ce que la solidité de cet os, sa configuration et
le grand nombre des muscles qui le couvrent en partie, en
le rendant moins fragile ~~garantissant des fracas~~, ne le mettent point à l'abri de
la commotion que produit nécessairement l'action des corps
fortement contondans, commotion qui devient plus dangereuse
dans cet endroit, relativement au voisinage de la moelle allongée
et de la moelle de l'épine.

Ce mémoire fort diffus dans son exposé, est terminé par la
récapitulation des signes que ~~[illegible]~~ l'auteur a observé dans
~~en traitant de~~ la pratique: ces signes, quoique décrits avec exactitude,
~~ne~~ nous ont rien présenté de nouveau et ne nous donnent
point cette certitude absolue qu'il ~~[illegible]~~ voudroit établir.
le Mémoire de M. Quesnay sur l'usage du trépan dans les cas
douteux a traité cette matiere d'une façon à laquelle M.
Rolland ne m'a paru avoir rien ajouté, ~~et~~ qui auroit pu le dispenser
d'être aussi long: + ~~[illegible]~~ néanmoins, comme le mémoire de M. Rolland
a pour base des faits et des notions conformes à la saine pratique,
nous pensons que son ouvrage peut mériter quelques égards de
l'Academie et etre admis au concours pour les petites medailles.

+ et dont il n'~~a~~ paroit pas avoir fait assés d'usage, ~~puisqu'il~~ e

a Paris le 11 janvier 1759

Bordenave

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE